



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°24/AT/DG/DAMP/DAM/2025

Un avis d'appel à manifestation d'intérêt est lancé pour :

« Enrichissement de la Short List des établissements hôteliers classes 5 étoiles assurant la prestation d'hôtellerie au profit d'Algérie Télécom à travers la wilaya d'Alger »

Candidats à sélectionner et dossier à fournir :

L'appel à manifestation d'intérêt s'adresse uniquement aux établissements hôteliers au sens de la réglementation algérienne en vigueur, classés 5 étoiles et assurant les prestations exigées, et se situant sur le territoire de la wilaya d'Alger répondant aux exigences suivantes :

a- Capacité d'accueil/hébergement et de salle de conférence :

N°	Désignation	Capacités minimales d'admission	
		Capacités d'accueil/hébergement	Capacités Salle de conférence
01	Prestations d'hôtellerie 05 étoiles	Minimum 200 personnes	Minimum 75 personnes

b- Dossier à fournir par les candidats :

01	Une présentation détaillée de l'établissement hôtelier, notamment sur : <ul style="list-style-type: none">• Le classement de l'établissement hôtelier• La capacité d'accueil/hébergement et la capacité de la salle de conférence
02	Une copie de l'extrait du registre du commerce électronique

NB/

- La vérification de la satisfaction des capacités minimales d'admission s'effectuera sur la base de la présentation détaillée de l'établissement hôtelier.
- Tout candidat ne répondant pas aux critères cités-supra et/ou ne possédant pas les capacités minimales susmentionnées verra son offre écartée.

ÉTENDUE DES PRESTATIONS :

L'étendu du besoin est clarifié dans les trois points suivants :

- **Prestations d'hôtellerie 05 étoiles :**

L'hôtel 05 étoiles doit assurer l'ensemble des prestations suivantes :

- Assurer la prestation d'hébergement en suites d'hôtel, chambres single (individuels) et chambres double ;
- Assurer la prestation de restauration en demi-pension et pension complète comprenant le petit déjeuner, le déjeuner et diner ;
- Organiser des conférences, des réunions ou cérémonies dans des salles dédiées.

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction Administration Des Marchés « Direction Générale », à l'adresse ci-après :

**Direction Générale d'Algérie Télécom
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Bureau lancement Des Appels D'offres
Route Nationale n°5 cinq maisons Mohammadia - Alger – Algérie**

Les offres de candidatures doivent être déposées sous pli fermé anonyme, sans aucun signe d'identification du candidat portant uniquement la mention suivante :

**ALGERIE TELECOM EPE/SPA - DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°24/AT/DG/DAMP/DAM/2025
« ENRICHISSEMENT DE LA SHORT LIST DES ETABLISSEMENTS HOTELIERS CLASSES 5 ETOILES
ASSURANT LA PRESTATION D'HOTELLERIE AU PROFIT D'ALGERIE TELECOM A TRAVERS LA WILAYA
D'ALGER »
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES
OFFRES »**

NB/

L'attention des candidats est attirée sur le caractère impératif de cette formalité.

Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indiqué ci-dessus, la structure contractante ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou qu'elle soit ouverte prématurément.

La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours calendaires** à compter de la première date de parution de l'avis de l'appel à manifestation d'intérêt dans les quotidiens nationaux, sur le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et sur le site web officiel d'Algérie Télécom EPE SPA.

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Les offres qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt en séance publique à 14h00.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.

Les candidats seront invités à compléter leurs offres, dans un délai maximum de **cinq (05) jours** calendaires à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet lors de la phase d'évaluation des offres, en raison des documents manquants, incomplets ou non actualisés exigés.

